

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 4 JUILLET 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 4 juillet, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 28 juin 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 37
	votants : 39

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Jean-Yves MARNIER  
Mme Myriam BOURCEREAU  
Fabrice CHAMARD

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
M. Vincent YVON  
Mme Marie-France GOURAUD  
M. Dominique OLIVIER  
Mme Sylvie ETHORE

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
Mme Marie-Thérèse CORGNIET  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO  
M. Pierre BONNET

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Marie-Anne DAVID  
M. Christian CHIRON

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Jessica BERTESCHE  
M. Patrick VOGELSPERGER  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MÉNARD  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie LOIRET  
M. Sébastien MICHAUD  
M. Erwan PICCONE

M. Serge HEGRON, absent, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET, absente, a donné pouvoir à M. Vincent YVON  
Mme Bernadette GRATON, absente, a donné pouvoir à Mme Martine CHABIRAND  
Mme Christine DAUDET, absente, a donné pouvoir à M. Erwan PICCONE

M. Emmanuel GUILLET, excusé

## SCHEMA DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dans le cadre des réflexions stratégiques thématiques menées par Grand Lieu Communauté, il a été souhaité réfléchir à l'ambition du territoire en matière de développement économique. Depuis fin 2021, de nombreuses réunions de réflexions ont été menées avec les élus du bureau communautaire mais également les entreprises du territoire via des réunions dédiées et via l'instance Grand Développement ou encore lors de la réunion des conseillers municipaux de novembre 2022 pour alimenter la réflexion et dessiner la stratégie en matière de développement économique.

Le Schéma de Développement Economique de Grand Lieu est la résultante de ces 18 mois de travaux. Il se veut pragmatique et opérationnel pour servir le territoire et permettre à Grand Lieu Communauté de se repositionner comme un facilitateur de projets et un interlocuteur de choix pour les entreprises tout en affirmant son ambition de placer l'écologie au cœur de l'économie dans une dynamique collective, mobilisant l'ensemble des acteurs économiques du territoire.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;

**VU** les statuts de Grand Lieu Communauté ;

**CONSIDERANT** l'exposé présenté ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 39 voix pour, 2 abstentions (M. Erwan PICCONE, Mme Christine DAUDET), 0 voix contre :**

- **ADOPTÉ** le schéma du développement économique de Grand Lieu
- **AUTORISE M. le Président** ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tous les documents en découlant.

Acte n° : D144-C040723

Publié sur le site internet le : 10/07/23

Fait à La Chevrolière, le 5 juillet 2023,  
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 06/07/2023  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 4 JUILLET 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 4 juillet, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 28 juin 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 37
	votants : 41

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Jean-Yves MARNIER  
Mme Myriam BOURCEREAU  
Fabrice CHAMARD

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
M. Vincent YVON  
Mme Marie-France GOURAUD  
M. Dominique OLIVIER  
Mme Sylvie ETHORE

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
Mme Marie-Thérèse CORGNIET  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO  
M. Pierre BONNET

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Marie-Anne DAVID  
M. Christian CHIRON

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Jessica BERTESCHE  
M. Patrick VOGELSPERGER  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MÉNARD  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie LOIRET  
M. Sébastien MICHAUD  
M. Erwan PICCONE

M. Serge HEGRON, absent, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET, absente, a donné pouvoir à M. Vincent YVON  
Mme Bernadette GRATON, absente, a donné pouvoir à Mme Martine CHABIRAND  
Mme Christine DAUDET, absente, a donné pouvoir à M. Erwan PICCONE

M. Emmanuel GUILLET, excusé



**AVENANT N°1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES  
POUR LA MISE EN TOURISME « AUTOUR DU LAC DE GRAND-LIEU »**

Le Département de Loire-Atlantique a lancé en novembre 2015 avec les acteurs locaux, le projet de mise en tourisme autour du lac de Grand-Lieu, valorisant le patrimoine naturel et culturel.

Regroupant dix communes et quatre intercommunalités, sur le territoire de quatre cantons, la mise en tourisme autour du lac de Grand-Lieu permet de fédérer les acteurs autour d'un projet commun de développement touristique. La valorisation du patrimoine naturel et culturel, le développement d'un tourisme éco-responsable, la mise en réseau, le partage d'une identité, le développement d'une communication commune, sont autant d'enjeux identifiés par l'ensemble des acteurs.

Après une première période de convention de 2018 à 2021 menée par les 4 intercommunalités du groupement qui ont agi au nom des communes, dans le cadre de leur compétence en matière de tourisme, une seconde période de convention, de 2022 à 2024, a pris la suite. Les modalités sont définies au sein d'une nouvelle convention de groupement

**Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales ;

**Vu** le Code de la Commande Publique ;

**CONSIDERANT** l'exposé et les documents présentés ;

**CONSIDERANT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2023 ;

**Le Conseil communautaire, après avoir entendu le rapporteur en son exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la mise en tourisme « Autour du lac de Grand-Lieu ».
- **AUTORISE** M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait à La Chevrolière, le 5 juillet 2023  
Le Président,

Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 06/07/2023  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

Acte n° : DE145-C040723

Publié sur le site internet le : 10/07/23

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 4 JUILLET 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 4 juillet, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 28 juin 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 37
	votants : 41

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Jean-Yves MARNIER  
Mme Myriam BOURCEREAU  
Fabrice CHAMARD

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
M. Vincent YVON  
Mme Marie-France GOURAUD  
M. Dominique OLIVIER  
Mme Sylvie ETHORE

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
Mme Marie-Thérèse CORGNIET  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO  
M. Pierre BONNET

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Marie-Anne DAVID  
M. Christian CHIRON

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Jessica BERTESCHE  
M. Patrick VOGELSPERGER  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MÉNARD  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie LOIRET  
M. Sébastien MICHAUD  
M. Erwan PICCONE

M. Serge HEGRON, absent, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET, absente, a donné pouvoir à M. Vincent YVON  
Mme Bernadette GRATON, absente, a donné pouvoir à Mme Martine CHABIRAND  
Mme Christine DAUDET, absente, a donné pouvoir à M. Erwan PICCONE

M. Emmanuel GUILLET, excusé

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU MANDAT D'ETUDES POUR LA MISE EN TOURISME  
« AUTOUR DU LAC DE GRAND-LIEU »**

Le Département de Loire-Atlantique a lancé en novembre 2015 avec les acteurs locaux, le projet de mise en tourisme autour du lac de Grand-Lieu, valorisant le patrimoine naturel et culturel.

Regroupant dix communes et quatre intercommunalités, sur le territoire de quatre cantons, la mise en tourisme autour du lac de Grand-Lieu permet de fédérer les acteurs autour d'un projet commun de développement touristique. La valorisation du patrimoine naturel et culturel, le développement d'un tourisme éco-responsable, la mise en réseau, le partage d'une identité, le développement d'une communication commune, sont autant d'enjeux identifiés par l'ensemble des acteurs.

Après une première période de convention de 2018 à 2021 menée par les 4 intercommunalités du groupement qui ont agi au nom des communes, dans le cadre de leur compétence en matière de tourisme, une seconde période de convention, de 2022 à 2024, a pris la suite. Les modalités sont définies au sein d'une nouvelle convention du mandat d'études.

**Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales ;

**Vu** le Code de la Commande Publique ;

**CONSIDERANT** l'exposé et les documents présentés ;

**CONSIDERANT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2023 ;

**Le Conseil communautaire, après avoir entendu le rapporteur en son exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 à la convention du mandat d'études pour la mise en tourisme « Autour du lac de Grand-Lieu ».
- **AUTORISE** M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait à La Chevrolière, le 5 juillet 2023  
Le Président,

Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 06/07/2023  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

Acte n° : DE146-C040723

Publié sur le site internet le : 10/07/23

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE**  
**- SÉANCE DU 4 JUILLET 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 4 juillet, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 28 juin 2023

Nombre de conseillers

en exercice : 42

présents : 37

votants : 41

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Jean-Yves MARNIER  
Mme Myriam BOURCEREAU  
Fabrice CHAMARD

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
M. Vincent YVON  
Mme Marie-France GOURAUD  
M. Dominique OLIVIER  
Mme Sylvie ETHORE

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
Mme Marie-Thérèse CORGNIET  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO  
M. Pierre BONNET

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**Présents :**

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Marie-Anne DAVID  
M. Christian CHIRON

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Jessica BERTESCHE  
M. Patrick VOGELSPERGER  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MÉNARD  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie LOIRET  
M. Sébastien MICHAUD  
M. Erwan PICCONE

M. Serge HEGRON, absent, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET, absente, a donné pouvoir à M. Vincent YVON  
Mme Bernadette GRATON, absente, a donné pouvoir à Mme Martine CHABIRAND  
Mme Christine DAUDET, absente, a donné pouvoir à M. Erwan PICCONE

M. Emmanuel GUILLET, excusé

## PLAN D' ACTIONS « ACHATS RESPONSABLES »

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route communautaire, et afin de répondre aux ambitions politique en matière de transition écologique, un plan d'actions achats responsables a été travaillé par le service Marchés Publics.

Ce document d'orientation qui formalise des actions concrètes est constitué de 14 fiches actions opérationnelles visant à utiliser la commande publique comme levier pour l'accomplissement des piliers de la politique communautaire et notamment servir la transition écologique et l'attractivité du territoire.

Ce plan d'actions doit permettre à Grand Lieu Communauté de s'adapter au contexte règlementaire (Loi climat et résilience de 2021, Loi AGECE de 2020...).

C'est un acte volontariste de la part de Grand Lieu, qui se matérialise également dans différents documents d'orientation politique tels que le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territoriale) ou encore le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Energétique).

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ;

**VU** la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience ;

**CONSIDERANT** l'exposé présenté ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOPTE** le plan d'actions « achats responsables »
- **AUTORISE** M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tous les documents en découlant.

Acte n° : D147-C040723

Publié sur le site internet le : 10/07/23

Fait à La Chevrolière, le 5 juillet 2023,  
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 06/07/2023  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 04 JUILLET 2023 -**

**L'an deux mille vingt-trois, le 4 juillet, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 28 juin 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 37
	votants : 41

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Jean-Yves MARNIER  
Mme Myriam BOURCEREAU  
Fabrice CHAMARD

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
M. Vincent YVON  
Mme Marie-France GOURAUD  
M. Dominique OLIVIER  
Mme Sylvie ETHORE

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
Mme Marie-Thérèse CORNIET  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO  
M. Pierre BONNET

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**Présents :**

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Marie-Anne DAVID  
M. Christian CHIRON

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Jessica BERTESCHE  
M. Patrick VOGELSPERGER  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphane BEAUGÉ  
Mme Virginie MÉNARD  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie LOIRET  
M. Sébastien MICHAUD  
M. Erwan PICCONE

M. Serge HEGRON, absent, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET, absente, a donné pouvoir à M. Vincent YVON  
Mme Bernadette GRATON, absente, a donné pouvoir à Mme Martine CHABIRAND  
Mme Christine DAUDET, absente, a donné pouvoir à M. Erwan PICCONE

M. Emmanuel GUILLET, excusé



## BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°1

Il convient d'opérer des ajustements en sections de Fonctionnement et d'Investissement du Budget principal de l'année 2023.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n°DE063-C280323 en date du 28 mars 2023 approuvant le budget primitif 2023 du Budget principal ;

**Vu** l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 13 juin 2023 ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission finances en date du 15 juin 2023 ;

**Le Conseil communautaire, après avoir entendu le rapporteur en son exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 au Budget principal d'après le tableau annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE M. le Président** ou en cas d'absence d'un des Vice-Présidents à signer tous les documents en découlant.

Acte n° : DE148-C040723

Publié sur le site internet le : 10/07/23

Fait à La Chevrolière, le 5 juillet 2023.  
Le Président,

Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann

Boblin

Date de signature : 06/07/2023

Qualité : Président de Grand Lieu

Communauté